Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 056-215601378-20260401-20236_03_14-DE

monterblanc.fr

République Française
Département MORBIHAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	22	22

Vote
A la majorité Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 1
Date de convocation
24 Mars 2026
Date d'affichage
24 Mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente mars à 19 heures, le conseil municipal de la commune de Monterblanc s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MOQUET Alban, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. MOQUET Alban, Maire, Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle, M. SALOMON Gérard, Mme PROST Véronique, M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme CHEFDOR Sophie, Mme MOQUET Louise, M. CHEVILLON Jérôme, Mme MARTIN Anna, M. KERMORVANT Fabien, Mme CAZOTTES Julie-Anne, M. LE BARH Ludovic, Mme TOURLET Aurore, M. GOBIN Dorian, Mme COURTIN Henriette, M. BELLEC Bernard, Mme LARUE Laurence, Mme FAVENNEC Gaëlle, M. POULIQUEN Eric, Mme GOUPIL Françoise, M. KERRIEN Bernard, M. DERRIEN Maelan

Excusé ayant donné procuration : M. LARCIN Ronan à Mme PROST Véronique

A été nommée secrétaire : Mme MOQUET Louise

2026-03-14 – Appel à projet FIPDR 2026 - Installation d'une caméra aux abords du hangar n°2

Il est proposé d'installer une caméra aux abords du hangar n°2, afin de contribuer à la sécurité du site. Inscrit au titre des monuments historiques, ce hangar est en cours de restauration, suivant les préconisations de la direction régionale des affaires culturelles. Ce hangar, tout comme les deux autres présents sur ce site, est mis à disposition de l'association Morbihan aéro musée. Cette association poursuit un travail de préservation, de conservation et de valorisation d'avions qui présentent un intérêt historique, mais également de collecte et de mise en valeur de documents concernant l'aérodrome, tout particulièrement liés à la Seconde Guerre mondiale.

Pour le financement de ce projet, M. le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à solliciter le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR), programme 2026.

Plan de financement HT

Raccordement et installation de vidéosurveillance :	10 632,97 €
Subvention FIPDR (50 %) :	5 316,00 €
Commune de Monterblanc :	5 316,97 €

Décision

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 1 abstention,

Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 056-215601378-20260401-20236_03_14-DE

Article 1er : approuve la procédure ci-dessus décrite et le plan de financement ;

Article 2 : autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès de l'Etat, au taux maximum, au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation ;

Article 3 : autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
En mairie, le 01/04/2026
Le Maire,
Alban MOQUET

La Secrétaire,
Louise MOQUET

